

Observer l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires de la région Centre-Val de Loire

CA Chartres Métropole

Département de l'Eure-et-Loir

15 030 habitants dans les quartiers prioritaires



Préambule

Comment renforcer la prise en compte des inégalités entre les femmes et les hommes dans les quartiers de la politique de la ville ?

Vaste défi auquel la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (SGAR) et le réseau des déléguées départementales (DDCS/PP) veulent contribuer avec les acteurs des contrats de ville.

Aussi Villes au Carré, centre de ressources régional politique de la ville, déjà mobilisé depuis plusieurs années sur le sujet, a été sollicité dans le cadre du CPER Centre-Val de Loire 2015-2020.

La mission comporte plusieurs étapes :

- Produire de la connaissance sur les notions-clés et les ressources utiles ;
- Produire des chiffres clés récents et locaux pour préciser les situations dans chaque quartier et par contrat de ville (niveau EPCI) ;
- Organiser une journée régionale et des journées dans chaque département pour présenter les outils et ouvrir des pistes d'actions.

En partenariat avec l'Observatoire des Inégalités, le COMPAS a été sollicité pour réaliser les tableaux de bord des 53 quartiers de la région. Ils font connaître les indicateurs les plus récents et de référence, à partir des informations disponibles, en comparant chaque quartier à son EPCI, au département et à la région : le contexte démographique, la structure des ménages, l'emploi et le niveau de formation, les modes de vie ; en pourcentage et en effectif.

Ce document est la synthèse commentée des tableaux de bord par département téléchargeable sur Cosoter : [ICI](#)

Il sera accompagné d'une infographie animée pour faciliter l'appropriation des informations quantitatives.

Ces supports serviront aux journées départementales alors que les contrats de ville arrivent à mi-parcours, occasion d'actualiser les diagnostics. Souhaitons qu'ils interpellent et motivent les acteurs publics et les opérateurs à agir pour plus d'égalité dans les quartiers prioritaires et dans toute l'intercommunalité.

Note méthodologique :

L'objectif de ce portrait de quartiers prioritaires est d'observer la situation et l'évolution des inégalités femmes-hommes en se positionnant par rapport au reste de l'intercommunalité (hors quartiers prioritaires). Pour cela, un travail de correspondance et/ou d'agrégation d'Iris¹ a été réalisé afin d'observer chacun des quartiers prioritaires (QP) présent dans le contrat de ville, avec comme souci d'approcher au mieux la géographie officielle des QP. Ainsi, ce portrait présente une sélection d'indicateurs clés, déclinée par sexe, permettant de caractériser les Iris englobant les QP en termes de contexte démographique, immigration, parcours de vie et emploi-formation.

¹ Iris : Îlots Regroupés pour l'Information Statistique.

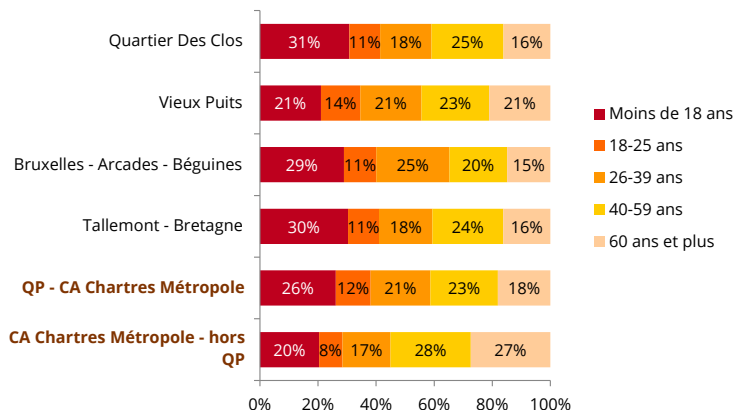
53% de la population des quartiers prioritaires de la CA Chartres Métropole sont des femmes en 2013, soit 7 940 personnes

15 030 habitants résident dans les Iris composant les quartiers prioritaires de la CA Chartres Métropole. Parmi eux, 7 940 sont des femmes, soit 53% (autant que sur l'ensemble des QP de la région Centre-Val de Loire).

Cette proportion est semblable dans les QP du contrat de ville, exception faite du QP Quartier Des Clos (51%, soit 1 420 femmes).

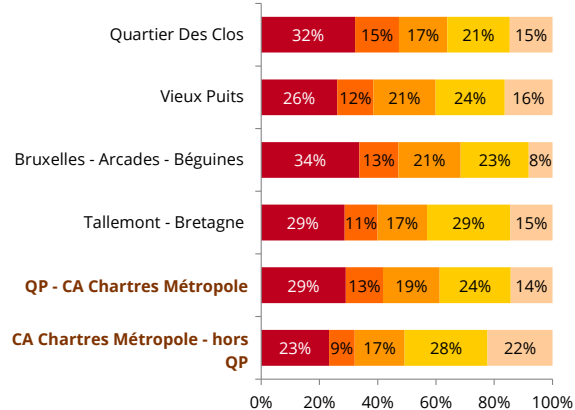
La répartition par âge des femmes

(Source : Insee, RP 2013)



La répartition par âge des hommes

(Source : Insee, RP 2013)



Tout comme les hommes, les femmes sont plus jeunes dans les quartiers prioritaires que sur le reste de l'intercommunalité :

sur 100 femmes vivant dans les QP de la CA Chartres Métropole, 26 sont mineures, 12 ont entre 18 et 25 ans, 21 ont entre 26 et 39 ans, 23 ont entre 40 et 59 ans et 18 ont 60 ans ou plus.

Le QP Vieux Puits présente une population féminine un peu plus âgée que dans les autres QP : 21% des femmes sont mineures et 21% sont âgées de 60 ans et plus.

La population féminine immigrée est plus importante dans les quartiers prioritaires

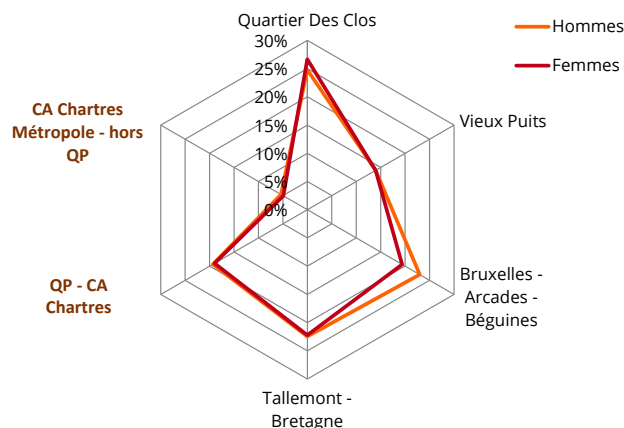
La part d'immigrés parmi l'ensemble de la population est identique pour les hommes et les femmes des QP du contrat de ville (19%, soit 1 510 femmes et 1 370 hommes).

A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires du Centre-Val de Loire, **la part d'immigrés est nettement plus importante sur les territoires inscrits à la Politique de la ville** (5% hors QP aussi bien pour les femmes que pour les hommes).

La part de femmes immigrées dans le QP Quartier Des Clos atteint 27% (soit 380 femmes).

La population immigrée

(Source : Insee, RP 2013)

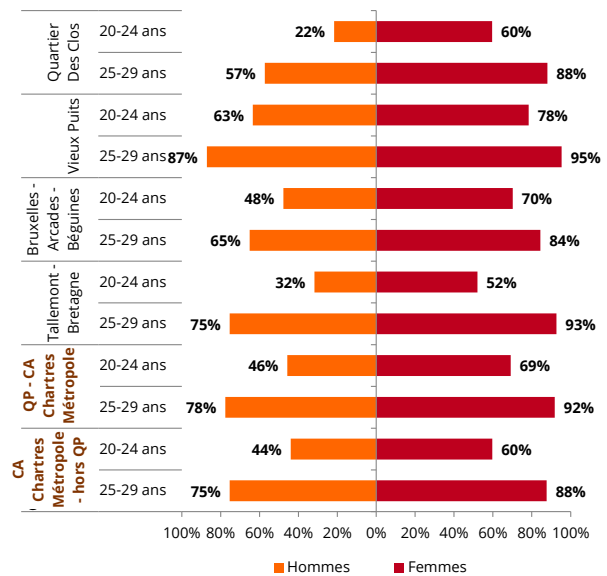


Les femmes quittent plus tôt le foyer familial que les hommes, particulièrement dans les quartiers prioritaires

Dans les QP du contrat de ville, 69% des jeunes femmes de 20-24 ans ont quitté le foyer familial (soit 430 femmes) contre seulement 46% des jeunes hommes (soit 255 hommes). Cet écart se réduit à 25-29 ans (92%, soit 630 femmes contre 78%, soit 400 hommes).

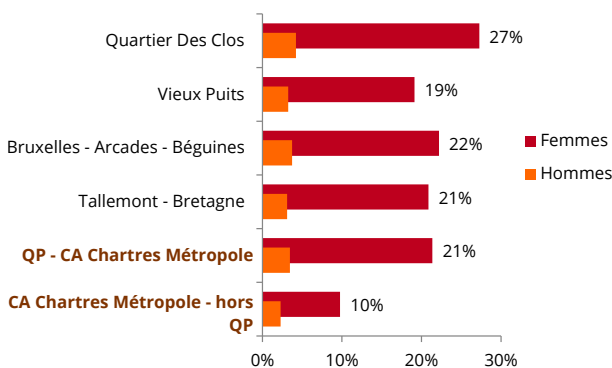
Sur le reste de l'intercommunalité, les jeunes femmes de 20-24 ans ayant quitté le foyer familial sont moins nombreuses que dans les QP et l'écart hommes-femmes est de 16 points. Chez les 25-29 ans, la part de jeunes femmes ayant quitté le foyer familial est aussi moins élevée (88%) et l'écart avec les hommes est de 13 points. Dans le QP Vieux Puits, la part de femmes de 20-24 ans ayant quitté le foyer familial atteint 78% (soit 250 femmes) contre 52% pour Tallemont-Bretagne (soit 65 femmes).

Les jeunes de 20-29 ans ne vivant plus chez leurs parents
(Source : Insee, RP 2013)



La monoparentalité féminine est fortement représentée dans les quartiers prioritaires

Les familles monoparentales de 20-59 ans
(Source : Insee, RP 2013)



Parmi l'ensemble des femmes de 20-59 ans des QP de la CA Chartres Métropole, 21% sont monoparents (soit 910 femmes) contre 3% pour les hommes (soit 130 hommes).

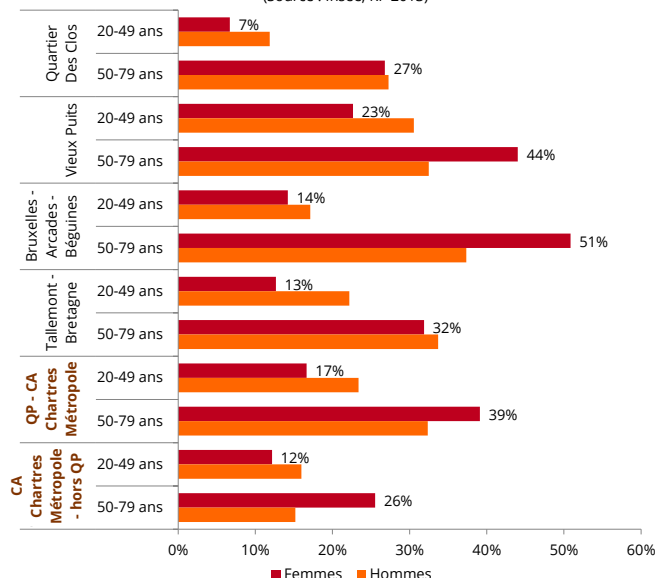
L'écart hommes-femmes est plus important dans les QP que sur le reste de l'intercommunalité : 18 points contre 8 points. La monoparentalité est donc plus féminine dans les QP qu'hors QP. La part de femmes de 20-59 ans monoparents dans le QP Quartier Des Clos atteint 27% (soit 195 femmes) contre 19% pour Vieux Puits (soit 370 femmes).

Un isolement résidentiel plus important chez les femmes dans les quartiers prioritaires

Avant 50 ans, la part d'hommes seuls est plus importante, après 50 ans, cela s'inverse. Dans les QP du contrat de ville, la part de personnes de 20-49 ans vivant seules est de 23% pour les hommes (380 hommes) contre 17% pour les femmes (170 femmes) alors que pour les 50-79 ans elle est de 39% pour les femmes (820 femmes) contre 32% pour les hommes (565 hommes).

Sur le reste de l'intercommunalité, les parts de personnes seules sont moins élevées, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Ajoutées à la forte proportion dans les QP de femmes en situation de monoparentalité, les ménages avec une seule adulte sont très nombreux dans ces quartiers ; facteur de risque important en termes de précarité.

Les personnes vivant seules
(Source : Insee, RP 2013)



Un taux d'activité et d'emploi féminin faible dans les quartiers prioritaires

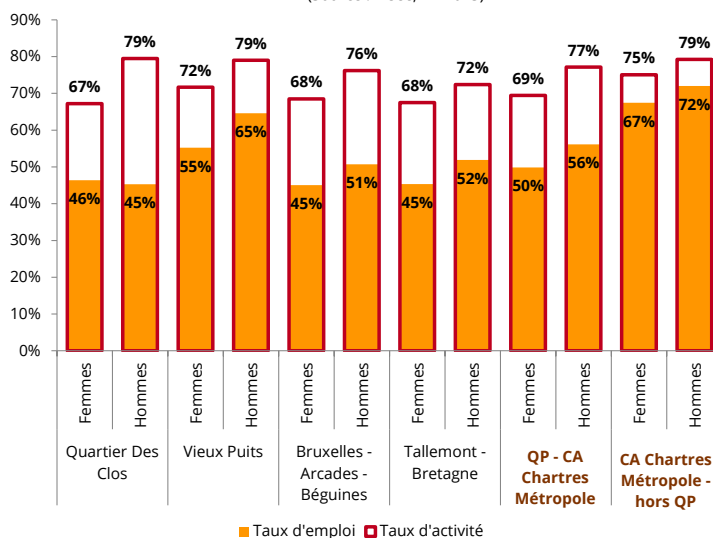
Au sein des QP de la CA Chartres Métropole, le taux d'activité des femmes de 15-64 ans est de 69% (soit 3 640 femmes actives) contre 77% pour les hommes (soit 3 620 hommes actifs). Les taux d'activité masculins et féminins sont plus faibles dans les QP, mais l'écart du taux d'activité masculin avec le reste de l'intercommunalité est faible (2 points) alors qu'il est de 6 points pour le taux d'activité féminin.

Le taux d'activité féminin atteint 72% dans le QP Vieux Puits (soit 1 660 femmes) contre 67% pour Quartier Des Clos (soit 610 femmes).

Concernant le taux d'emploi, il est de 50% pour les femmes de 15-64 ans (2 610 femmes en emploi) contre 56% pour les hommes (2 60 hommes en emploi). A nouveau, les taux d'emploi masculins et féminins sont plus faibles dans les QP, mais l'écart des taux d'emploi avec le reste de l'intercommunalité est nettement plus élevé (16 points pour les hommes et 17 points pour les femmes).

Conjugués à la forte proportion dans les QP de femmes isolées, ces plus faibles taux d'emploi dans les QP augmentent les risques de précarité.

Les taux d'activité et les taux d'emploi des 15-64 ans
(Source : Insee, RP 2013)



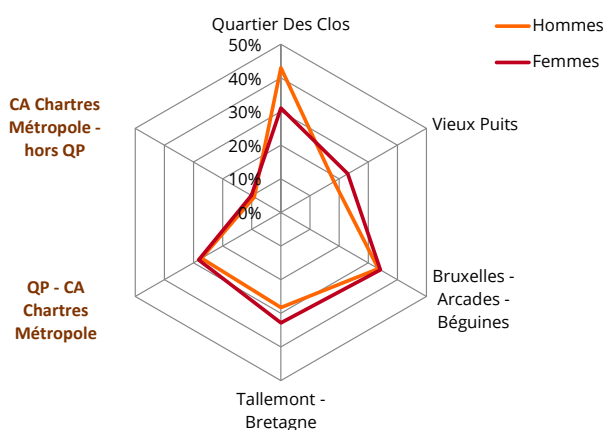
Note méthodologique :

Le taux d'activité rapporte la population active (personnes en emploi ou au chômage) à l'ensemble de la population.

Le taux d'emploi rapporte la population en emploi à l'ensemble de la population.

Les femmes actives des quartiers prioritaires se déclarent un peu plus au chômage que les hommes

L'indice de chômage estimé des 15-64 ans
(Source : Insee, RP 2013)



Dans les QP du contrat de ville, l'indice de chômage estimé des femmes est légèrement plus élevé que celui des hommes : 28% (soit 1 030 femmes) contre 27% (soit 990 hommes).

A l'image de la tendance régionale, que ce soit pour les hommes ou les femmes, l'indice de chômage estimé est nettement plus fort dans les QP qu'hors QP (10% pour les femmes et 9% pour les hommes).

L'indice de chômage estimé des femmes dans le QP Bruxelles-Arcades-Béguines atteint 34% (soit 200 femmes) contre 23% pour Vieux Puits (soit 380 femmes).

Note méthodologique :

L'indice de chômage estimé rapporte la population se déclarant au chômage au recensement à la population active (personnes en emploi ou au chômage).

Les femmes des quartiers prioritaires plus diplômées que les hommes

Les jeunes femmes de moins de 40 ans sont plus diplômées que les jeunes hommes, y compris dans les quartiers prioritaires. En effet, **dans les QP de la CA Chartres Métropole, 21% des femmes de 15-39 ans non scolarisées ont un haut niveau de formation (soit 490 femmes) contre 18% des hommes (soit 370 hommes).**

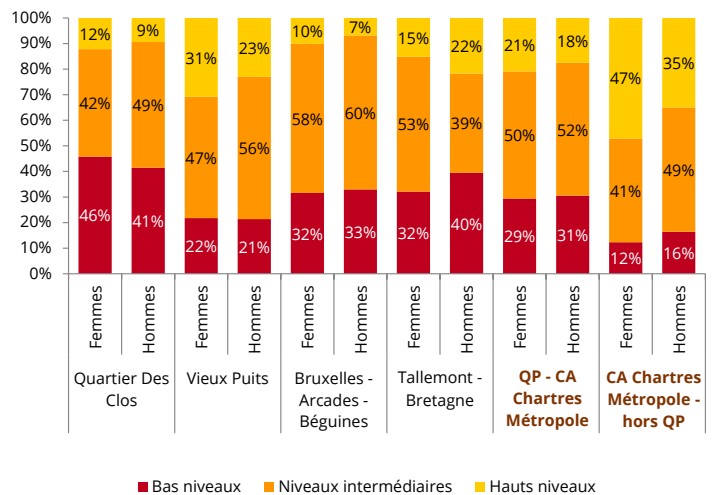
Sur le reste de l'intercommunalité, l'écart femmes-hommes est de 12 points (47% de femmes avec Bac+2 ou plus contre 35% pour les hommes).

La part de femmes ayant un haut niveau de formation atteint 31% dans le QP Vieux Puits contre 10% pour le QP Bruxelles-Arcades-Béguines.

Pour autant, bien que plus diplômées dans les QP, les femmes sont moins fréquemment en emploi que les hommes.

Les niveaux de formation des 15-39 ans non scolarisés

(Source : Insee, RP 2013)



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15-39 ans ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation regroupent les sans diplômes, les Certificat d'études primaires, le BEPC et le brevet national des collèges.

Les niveaux de formation intermédiaires regroupent les CAP-BEP et le baccalauréat (général, technologique et professionnel).

Les hauts niveaux de formation regroupent les Bac+2 et plus et les diplômes d'études supérieures.



Villes au Carré est depuis 2007 un outil d'ingénierie mutualisé au service des élus, des professionnels des collectivités et de l'État, de leurs partenaires publics ou privés, des associations en région Centre-Val de Loire. Sa mission est de faciliter la conduite des politiques de cohésion urbaine et sociale, dans la réalité des territoires, de leurs atouts et de leurs contraintes.

Il accompagne plus particulièrement un réseau engagé dans les contrats de ville et un réseau de villes petites et moyennes.

Centre de ressources, d'expertises, de formation et réseau d'échanges, Villes au Carré soutient la montée en compétences et la prise de recul des acteurs de la politique de la ville et des territoires.

Contact : villesaucarre@villesaucarre.org - 02 47 61 11 85



Le Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale (Compas) est spécialisé dans l'observation sociale territoriale au service de l'aide à la décision. Il intervient auprès des collectivités pour une meilleure compréhension, par les professionnels des collectivités et leurs élus, des réalités sociales actuelles et à venir. Le Compas accompagne pour cela à l'élaboration de préconisations pour la mise en place de projets de territoires adaptés aux besoins des populations. A l'aide d'une méthodologie éprouvée (construction d'indicateurs permettant de mesurer l'usage du droit commun, mise à jour de diagnostics à mi-parcours du contrat de ville, mise en place de groupes d'analyse partagée,...), le Compas peut vous proposer un dispositif d'observation pérenne de la cohésion sociale et urbaine de vos quartiers.

Contact : contact@compas-tis.com - 02 51 80 69 80 - www.lecompas.fr